



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

**9322<sup>e</sup>** séance

Mardi 16 mai 2023, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Présidente :* M<sup>me</sup> Baeriswyl . . . . . (Suisse)

*Membres :*

Albanie . . . . .	M <sup>me</sup> Dautllari
Brésil . . . . .	M. de Almeida Filho
Chine . . . . .	M. Dai Bing
Émirats arabes unis . . . . .	M <sup>me</sup> Alhefeiti
Équateur . . . . .	M. Montalvo Sosa
États-Unis d'Amérique . . . . .	M. DeLaurentis
Fédération de Russie . . . . .	M <sup>me</sup> Evstigneeva
France . . . . .	M. de Rivière
Gabon . . . . .	M. Biang
Ghana . . . . .	M. Agyeman
Japon . . . . .	M. Ishikane
Malte . . . . .	M <sup>me</sup> Gatt
Mozambique . . . . .	M. Afonso
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Kariuki

## Ordre du jour

### Paix et sécurité en Afrique

Rapport du Secrétaire général sur l'opérationnalisation de la Force  
conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (S/2023/328)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### Paix et sécurité en Afrique

#### **Rapport du Secrétaire général sur l'opérationnalisation de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (S/2023/328)**

**La Présidente** : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M<sup>me</sup> Martha Ama Akyaa Pobee, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix ; M. Éric Tiaré, Secrétaire exécutif du Groupe de cinq pays du Sahel ; et M<sup>me</sup> Aïssatou Diouf d'Enda Energy, Coordinatrice du Réseau action climat international pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/328, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Pobee.

**M<sup>me</sup> Pobee** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de prendre la parole au Conseil de sécurité.

Depuis mon dernier exposé au Conseil sur le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) (voir S/PV.9194), les conditions de sécurité dans la région sont restées très préoccupantes. Les groupes armés non étatiques continuent de perpétrer des attaques de grande envergure contre des cibles civiles et militaires et de s'affronter pour des questions d'accès aux ressources, de contrôle territorial et d'influence. Les groupes terroristes et extrémistes violents prennent régulièrement pour cible les zones frontalières, en particulier dans la région du Liptako-Gourma, la zone des trois frontières entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger. À cet égard, cette année, nous avons également observé une recrudescence des affrontements entre l'État islamique du Grand Sahara et le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans. La crise de sécurité exacerbe une situation humanitaire déjà désastreuse. Au Burkina Faso, les violences posent de plus en plus de problèmes

humanitaires : près de 4,7 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire et plus de 2 millions sont déplacées cette année, alors que 3,5 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire en 2022. Au Mali, 8,8 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire cette année, un chiffre astronomique, contre 7,5 millions de personnes en 2022. Les femmes et les enfants restent les plus touchés par la violence et l'insécurité alimentaire.

La Force conjointe du G5 Sahel a enregistré des progrès constants en matière d'opérationnalisation. Ses unités ont acquis une expérience pratique et amélioré l'efficacité de leurs opérations, notamment en termes de coordination et de réactivité. Sur fond de changements stratégiques et opérationnels au Sahel, avec notamment la reconfiguration des forces européennes et françaises, et compte tenu du retrait du Mali du G5 Sahel et de l'intensification des menaces dans la zone frontalière, la Force conjointe est en pleine restructuration pour faire face à ces nouvelles réalités. Bien que la reconfiguration de la Force conjointe ait eu pour conséquence l'arrêt de grandes opérations militaires depuis janvier, les États membres du G5 Sahel semblent déterminés à renforcer la coopération intrarégionale, notamment en établissant des mécanismes de coopération bilatérale et multilatérale avec les Forces armées maliennes dans la lutte contre le terrorisme, comme en témoigne le renforcement récent de la coopération militaire bilatérale entre le Mali et le Burkina Faso et entre le Mali et le Niger.

Cependant, en dépit de ces efforts, l'insécurité dans la zone des trois frontières ne cesse de croître. L'accord tripartite conclu entre l'Union européenne, le G5 Sahel et l'ONU devrait arriver à son terme en juin. Je tiens à remercier chaleureusement l'Union européenne du soutien inestimable qu'elle a apporté dans le cadre de cet accord, grâce auquel la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a reçu un financement pour la livraison d'articles consommables essentiels à la Force conjointe. Lorsque l'accord tripartite aura expiré, l'appui logistique et opérationnel accordé par la MINUSMA à la Force conjointe dans le cadre de son mandat prendra fin.

La MINUSMA n'a ménagé aucun effort pour fournir un appui opérationnel et logistique à la Force conjointe chaque fois que cela lui était demandé, conformément à son mandat de soutien à la Force conjointe. Cet appui a été fourni notamment sous forme de carburant, de rations, d'évacuations médicales et d'un soutien génie, tel que la construction de camps. Au total, la MINUSMA

a fourni plus de 275 000 boîtes de rationnement individuelles, 83 000 litres de lubrifiants et 6 millions de litres de carburant. Cette aide a permis de combler des lacunes critiques qui entravaient la mobilité et la cadence des opérations de la Force conjointe. Malheureusement, les efforts de la communauté internationale n'ont pas été suffisants pour rendre la Force conjointe pleinement opérationnelle et autonome et lui permettre ainsi de contribuer à la stabilisation de la région du Sahel. L'absence de consensus entre les partenaires et les donateurs sur le mécanisme de soutien le plus efficace pour la Force conjointe s'est avérée être un obstacle important à son opérationnalisation. L'appui, quoique limité, fourni par la MINUSMA à la Force conjointe n'a pas permis de changer la donne.

Quoi qu'il en soit, l'expiration de l'accord tripartite entre l'Union européenne, le G5 Sahel et l'ONU est une occasion de réfléchir à la manière dont la communauté internationale doit revoir ses approches d'appui aux mécanismes de sécurité régionaux. Les prochaines délibérations du Conseil de sécurité sur le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2320 (2016) et 2378 (2017) du Conseil de sécurité et les considérations liées au financement des opérations de soutien à la paix de l'Union africaine autorisées par le Conseil de sécurité (S/2023/303), qui auront lieu plus tard ce mois-ci, constitueront sans aucun doute une bonne occasion pour le Conseil de se pencher sur la question.

Par l'intermédiaire du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'ONU a continué d'appuyer la Force conjointe dans la mise en œuvre du Cadre de conformité aux droits de l'homme et au droit international humanitaire. D'importants progrès et changements ont été enregistrés sur les plans institutionnel, juridique et comportemental. En particulier, la Force conjointe est désormais dotée d'un mécanisme interne qui lui permet d'établir les responsabilités en cas d'incidents, d'analyser les tendances, de prendre les mesures correctives nécessaires et d'adapter la conduite de ses opérations. Pour ce qui est de l'avenir, la poursuite des efforts en matière de droits humains, en collaboration avec les acteurs régionaux et nationaux de la sécurité au Sahel, sera essentielle dans le contexte de la détérioration de la situation en matière de sécurité. En effet, les pays du G5 Sahel doivent faire en sorte que leurs stratégies militaires de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent soient pleinement ancrées dans les droits humains et axées sur la protection de toutes les populations. C'est nécessaire pour obtenir les résultats escomptés.

Dans ce contexte, l'appui politique et opérationnel des partenaires demeure un élément crucial pour la stabilisation du Mali et du Sahel. Il est urgent de relever durablement et efficacement les défis auxquels se heurte le Sahel et d'aider les acteurs nationaux dans les efforts qu'ils déploient pour mettre en œuvre leurs propres initiatives. Un appui multiforme permettra d'éviter que la crise au Sahel ne perturbe les fragiles équilibres politiques de la région et que l'insécurité ne continue de se propager aux pays côtiers. Pour sa part, l'ONU est disposée à continuer d'appuyer les efforts du G5 Sahel, notamment par un soutien en matière de renforcement des capacités dans des domaines tels que la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation, la promotion de l'état de droit et la gestion de la sécurité des frontières.

Malgré le soutien apporté au G5 Sahel, il est indispensable, pour stabiliser la région, d'aligner nos politiques et nos approches et de placer les populations au premier plan de nos efforts. L'ONU est déterminée à œuvrer de concert avec tous les partenaires pour veiller à ce que les structures de gouvernance soient plus démocratiques et plus inclusives et à ce que les populations du Sahel aient davantage confiance en leurs institutions. Pour instaurer une paix durable dans la région, nous devons relever les défis sous-jacents en matière de gouvernance, de développement et de droits humains, et sur le plan humanitaire. C'est dans cet esprit que l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le G5 Sahel et l'ONU ont créé le Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel. Sous la direction de l'ancien Président du Niger, Mahamadou Issoufou, le Groupe s'emploie activement à nous aider à reconfigurer nos approches dans la région et à développer au maximum notre action collective grâce à des efforts novateurs, cohérents et coordonnés.

Des progrès résolus dans la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité organisée au Sahel s'imposent de toute urgence. En l'absence de progrès notables, il sera de plus en plus difficile d'inverser la tendance en matière de sécurité au Sahel et d'enrayer la propagation de l'insécurité aux pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest. La récente instabilité dans la partie orientale du Sahel, au Soudan, est une autre source d'inquiétude. Les effets dévastateurs de la déstabilisation continue au Sahel se feront sentir bien au-delà de la région et du continent africain.

**La Présidente** : Je remercie M<sup>me</sup> Pobe de son exposé.

Je donne à présent la parole à M. Tiaré.

**M. Tiaré :** Je voudrais avant tout, Madame la Présidente, féliciter doublement votre pays, la Suisse, d'abord pour sa brillante élection, en juin 2022, à l'Assemblée générale comme membre non permanent du Conseil de sécurité, et ensuite pour son accession, pour la première fois de son histoire, à la présidence du Conseil.

Je vous remercie pour votre invitation, qui me donne l'occasion de m'adresser aux membres du Conseil de sécurité, à la suite de la présentation du rapport du Secrétaire général sur l'opérationnalisation de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) (S/2023/328). Je vous souhaite de bonnes délibérations et un fructueux mandat au Conseil. Je remercie également tous les autres membres du Conseil pour leur présence, qui témoigne de l'intérêt qu'ils accordent aux enjeux liés au contexte actuel au Sahel et en Afrique. Je félicite les Ambassadeurs africains, les trois membres africains du Conseil de sécurité, pour leur importante contribution aux débats au sein du Conseil sur les questions de paix et de sécurité en Afrique, et leur adresse tous nos encouragements. Enfin, je voudrais féliciter la Sous-Secrétaire générale, M<sup>me</sup> Martha Ama Akyaa Pobee, pour la brillante présentation du rapport du Secrétaire général qu'elle vient de faire et dont le contenu très riche a retenu, j'en suis sûr, toute l'attention des membres du Conseil.

La complexité de la situation qui prévaut au Sahel, en général, et dans les pays du G5 Sahel, en particulier, bien décrite par le Secrétaire général dans son rapport à l'examen, nous interpelle tous, et particulièrement le Conseil de sécurité, lui qui a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. En effet, en dépit des efforts jusqu'ici déployés, aussi bien individuellement par les pays durablement touchés par la crise que collectivement dans le cadre régional du G5 Sahel, la situation sécuritaire a continué à se dégrader. Elle est bien différente de ce qu'elle était en 2014, année de la création du G5 Sahel, et en 2017, année de la création de la Force conjointe pour faire face justement à l'expansion rapide des groupes extrémistes armés et violents et à la détérioration de la situation dans la région.

Aujourd'hui, il est clairement établi que les attaques des groupes armés qui se sont multipliées ces dernières années, essentiellement dans la zone des trois frontières, sont perpétrées par deux groupes : le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans et l'État islamique du Grand Sahara. Ces groupes s'appuient non plus sur des étrangers, mais bien sur des locaux et leurs chefs, basés dans leurs zones d'action et qui coordonnent toutes les attaques. Face à cette nouvelle donne, et avec le recul, on

est enclin à se poser la question de savoir si on n'aurait pas pu éviter ce que nous déplorons actuellement dans l'espace du G5 Sahel et aussi dans les pays du golfe de Guinée, si les nombreux appels lancés pour l'opérationnalisation de la Force conjointe, ou une montée en puissance conséquente, avaient été entendus. Ne pouvons-nous pas également reconnaître que l'espace du G5 Sahel se trouve dans cette situation particulièrement difficile en raison, entre autres, d'une mauvaise appréciation de la situation et qu'aujourd'hui, il faut que la communauté internationale en tire des leçons ? En effet, depuis sa création en 2017, la Force conjointe n'a jamais pu être vraiment opérationnelle faute de financements pérennes et d'équipements aériens et de renseignement. Mais, comme l'a rappelé le rapport du Secrétaire général, en dépit de cela et comme les autres rapports l'ont montré, elle a obtenu malgré tout des résultats sur le terrain, en dépit des difficultés qu'elle connaît.

En termes d'accompagnement, il convient de saluer le programme d'appui logistique dont la Force bénéficiait de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, suite à l'accord tripartite conclu entre l'ONU, l'Union européenne et le G5 Sahel de 2018, qui prendra d'ailleurs fin le 23 juin prochain, et la mise en œuvre du cadre de conformité en matière de droits de l'homme et du droit international humanitaire. À ce sujet, il me plaît d'informer le Conseil que ce matin même, 16 mai, à partir de 10 heures, au siège du G5 Sahel, le général Hanenne Ould Sidi, Ministre de la défense de la Mauritanie, a présidé la cérémonie d'ouverture d'un atelier technique de validation de la stratégie régionale de protection des civils dans l'espace du G5 Sahel. Les travaux se dérouleront sur deux jours et connaissent la participation des officiers des états-majors nationaux, de ceux du nouvel État-major de coordination de la Force conjointe, des représentants de la plateforme des femmes, des jeunes, des partenaires du système des Nations Unies et du Comité international de la Croix-Rouge.

Comme les membres le savent, les chefs d'État du G5 Sahel, lors de leur sixième sommet extraordinaire, tenu le 20 février, ont porté à la présidence de l'organisation S. E. M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République islamique de Mauritanie, et ont à l'occasion réaffirmé leur volonté de préserver et de consolider le G5 Sahel comme cadre important de coopération et de commerce. Ils ont salué le nouveau format de la Force conjointe et son adaptation au contexte actuel, et exprimé leur ferme volonté de soutenir par les moyens appropriés cette nouvelle configuration de la Force conjointe, avec la mise en place d'un état-major de coordination de la Force avec Niamey comme siège, et avec un effectif réduit

de 15 personnes pour l'instant. Le concept d'opérations de cet état-major est déjà finalisé au niveau des experts. En ce qui concerne les effectifs, les bataillons, l'architecture de commandement, le budget de fonctionnement et le budget des opérations, tout ceci est déjà prêt et attend seulement d'être validé dans les meilleurs délais par le Comité de défense et de sécurité en format défense. Comme pour le précédent concept d'opérations, il sera transmis au Secrétariat de l'Union africaine pour approbation, avant la saisie du Conseil de sécurité.

En considérant que le Sahel est à la croisée des chemins, avec la persistance croissante du terrorisme qui est une menace sérieuse à la paix et à la sécurité internationales, il faut absolument soutenir l'opérationnalisation de la Force conjointe du G5 Sahel, qui actuellement fait partie des rares forces dans la sous-région qui dispose d'une stratégie et de 14 bataillons formés et prêts à en découdre avec les groupes armés terroristes. En réécrivant le concept d'opérations, les experts militaires ont tiré des leçons sur lesquelles la Force va s'appuyer pour avoir les meilleurs résultats possibles sur les problèmes sécuritaires. Mais, pour être le plus efficace possible, la Force a nécessairement besoin de ce qui lui a toujours manqué et qu'elle a toujours recherché pour être opérationnelle, à savoir les équipements et les financements pérennes. Au stade où nous en sommes aujourd'hui dans cette lutte contre le terrorisme, toutes nos actions doivent s'inscrire dans une ligne directrice claire, à savoir comment mobiliser toutes les forces locales, nationales, régionales, sociales, culturelles, économiques et j'en passe, pour couper les racines de l'insécurité tout en luttant militairement pour réduire ses effets.

Dans cet ordre d'idées, et en plus de sa stratégie militaire, le G5 Sahel, conscient que la lutte ne peut être gagnée uniquement par les armes, travaille aussi sur les autres volets de la lutte que sont le développement, la prévention de l'extrémisme violent, les changements climatiques, etc. Sur les changements climatiques, je voudrais féliciter la Suisse pour avoir inscrit la sécurité climatique dans ses quatre priorités durant son mandat au Conseil de sécurité. En effet, déjà en proie à des crises politiques, sécuritaires, sociales et humanitaires profondes, le Sahel est considéré comme l'une des régions les plus exposées aux changements climatiques qui impactent négativement les libertés humaines et la préservation de la paix sociale, surtout dans les zones rurales.

De par leurs positions respectives, les membres du Conseil savent tout ce qui se passe actuellement dans l'espace du Sahel : des centaines et des centaines de

victimes militaires et civiles, des millions de déplacés internes, comme l'a rappelé le rapport, dont essentiellement des femmes et des enfants, qui ne demandent qu'à retourner dans leurs villages pour y vivre dignement et vaquer à leurs traditionnelles occupations, des milliers d'enfants dans les rues en raison des écoles fermées, etc. Le Conseil sait aussi tout ce qui se passe aux frontières de certains pays du Sahel et du golfe de Guinée, et de ce qu'il adviendra si la situation dans la zone des trois frontières n'est pas maîtrisée. Il y a plus qu'une urgence au Sahel et il faut nécessairement des actions fortes, rigoureuses et urgentes, et cela passe par une stratégie d'ensemble et une synergie d'action en s'appuyant sur des mécanismes déjà existants, même si ces mécanismes ont des difficultés. Je voudrais donc à ce sujet saluer en cela la position du Secrétaire général qui reconnaît que : « la Force conjointe du G5 Sahel reste une initiative régionale importante qui complète les engagements multiformes des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux dans la région et qui mérite le soutien de la communauté internationale ».

Le message est très clair. C'est le lieu également de remercier l'Union européenne qui reste engagée à poursuivre les échanges avec nous afin de préciser le possible soutien opérationnel qu'elle serait en mesure de fournir au G5 Sahel afin de contribuer aux besoins de la Force conjointe du G5 Sahel. Si dans le court terme, il faut agir, et rapidement, pour éviter la grande crise que connaît le Sahel et qui risque fort de s'étendre à d'autres régions de l'Afrique, il est absolument indispensable que les causes profondes soient traitées. Dans ce sens, nous espérons que les recommandations attendues du Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel, conduit par l'ancien Président du Niger, Mahamadou Issoufou, recevront toute l'attention et le soutien de la communauté internationale et de tous les partenaires, pour leur mise en œuvre, pour un retour de la paix, de la sécurité et du développement au Sahel et pour le plus grand bonheur des populations sahéniennes.

**La Présidente** : Je remercie M. Tiaré de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Diouf.

**M<sup>me</sup> Diouf** : Je voudrais tout d'abord remercier la Suisse qui m'offre l'occasion et l'honneur de briefer le Conseil de sécurité sur les questions de changements climatiques et sécurité au Sahel.

Les enjeux des changements climatiques et de sécurité sont étroitement liés dès lors que le dérèglement climatique est à l'origine de phénomènes provoquant des tensions, de la violence ou des conflits. Les risques

et les impacts sont particulièrement importants dans des régions exposées, impréparées et vulnérables comme le Sahel. La région du Sahel est l'une des zones les plus exposées aux risques climatiques et l'une des plus vulnérables en raison de la fragilité de ses institutions et de sa faible résilience. Certaines études reconnaissent le Sahel comme l'un des trois points chauds écologiques, qui comprennent des régions soumises à un stress environnemental accru et plus susceptibles de s'effondrer. Le climat du Sahel se caractérise par des températures extrêmes, des périodes de précipitations fluctuantes et une sécheresse intense. Selon l'Organisation des Nations Unies, la région est particulièrement vulnérable face aux changements climatiques, les températures augmentant 1,5 fois plus vite que la moyenne mondiale. Presque tous les pays du Sahel sont touchés par de multiples phénomènes : sécheresses, tensions hydriques, dégradation des terres, baisse des rendements. Les problèmes d'accès à l'eau et à la nourriture sont également à l'origine de troubles sanitaires et de migration.

Ces dernières années, l'influence des problèmes environnementaux sur la stabilité de certains territoires africains, particulièrement dans le Sahel, apparaît clairement. La compétition autour de l'accès à l'eau ou aux ressources naturelles sont à l'origine de développement de tensions entre les communautés. Par exemple, le lac Tchad apportait, il y a quelques années, suffisamment d'eau aux populations du Niger, du Nigéria, du Cameroun et du Tchad, mais son assèchement progressif a conduit des populations entières à migrer vers le Tchad pour continuer d'en bénéficier. À mesure que les ressources se raréfient, la lutte pour y accéder s'accroît et c'est autour de ces territoires que Boko Haram prospère. Ce grand lac partagé entre cinq pays, avec plus de 43 millions d'habitants, a vu en 40 ans son niveau d'eau baisser de 80 %, entraînant une vulnérabilité des communautés et un accroissement de la pauvreté, ce qui rend propice le recrutement d'hommes, et parfois même de femmes, mais aussi de jeunes désespérés, prêts à tout pour gagner leur vie, prêts à intégrer une organisation terroriste.

Un autre facteur de conflit important dans la région du Sahel résulte de la diminution du nombre de terres fertiles, qui pousse les cultivateurs à migrer. Il arrive fréquemment qu'ils s'installent sur des terres appartenant à des éleveurs nomades qui se voient interdits d'emprunter les passages traditionnels de transhumance. Parfois, ce sont les éleveurs qui investissent des propriétés privées ou protégées pour éviter la mort de leurs animaux. La région du Sahel est ainsi emblématique des différentes problématiques qui peuvent apparaître en raison de l'intensification

de la compétition pour accéder aux ressources, telles que conflits entre éleveurs nomades et agriculteurs, migrations, radicalisations, exploitation des ressources, etc.

Dans le Sahel, les crises climatiques et sécuritaires sont aiguës. Renforcer la capacité des communautés et des acteurs locaux à répondre et à s'adapter aux chocs est essentiel et urgent. L'insécurité et les conflits transfrontaliers dans les pays du Sahel sont impulsés par une multitude d'acteurs et par des facteurs complexes. Certains facteurs sont liés à la mauvaise gouvernance, à la discrimination, aux inégalités, à la rareté des ressources et à la pauvreté, qui contribuent à l'insécurité et à l'intensification des conflits civils et de l'extrémisme violent. On s'inquiète du fait que la concurrence accrue autour des ressources, telles que les terres, l'eau et les aliments, et la dégradation en cours des sols pourraient encore attiser les tensions et les conflits. Certains de ces facteurs pourraient être encore exacerbés par les changements climatiques.

En raison de son climat aride, de ses sécheresses récurrentes et de ses crises humanitaires, le Sahel est étroitement lié à la menace des changements climatiques. Au Mali, par exemple, les informations sur les extrémistes islamiques et les réseaux criminels transnationaux dans les régions sahéliennes de l'Afrique font craindre que le Sahel ne devienne une zone où le terrorisme pourrait s'enraciner et se développer, si les réponses idoines ne sont pas apportées pour répondre aussi bien à la crise sécuritaire qu'à la crise climatique, en même temps et très rapidement. Le Niger et le Burkina Faso ont connu des épisodes de sécheresse et d'insécurité alimentaire. Ces deux pays sont également marqués par des facteurs qui, selon les analystes, sont fortement corrélés à l'instabilité et aux conflits. Ils sont enclavés et leurs revenus sont très faibles. Tous ces facteurs ajoutent à la complexité des défis auxquels ces pays sont confrontés pour renforcer leur résistance aux changements climatiques et assurer la sécurité de leurs citoyens. Dans ces deux pays, il existe un certain nombre de sources sous-jacentes de conflits qui pourraient potentiellement être déclenchés ou exacerbés par le stress climatique futur. Par ailleurs, la persistance de l'insécurité et des conflits a entraîné une augmentation des déplacements de population dans la région. Si je prends l'exemple du Burkina Faso, plus de 2 millions de personnes ont été déplacées, en majorité des femmes et des enfants. Les déplacements massifs de population exercent une pression supplémentaire sur les ressources déjà limitées du pays et constituent un risque de rivalités intercommunautaires.

La situation actuelle du Sahel démontre clairement que le terrorisme se nourrit des conflits, du désespoir et de la vulnérabilité des communautés, notamment celle découlant des changements climatiques. Avant de conclure, je voudrais faire quelques recommandations. Apporter des réponses durables aux multiples crises qui sévissent au Sahel nécessite des réponses coordonnées. Il n'est plus pertinent d'aborder la crise au Sahel par les questions sécuritaires uniquement. Il faut des réponses multisectorielles qui doivent forcément inclure une prise en compte des enjeux climatiques actuels et futurs. Les solutions apportées doivent également être coconstruites avec les communautés pour favoriser leur durabilité et leur appropriation. En effet, le niveau local est une bonne carte d'entrée pour intégrer la dimension des changements climatiques et de la sécurité dans des politiques et projets communautaires appropriés aux besoins des populations et n'impactant pas leurs droits. Ces initiatives doivent être inclusives, en accordant une place centrale aux jeunes, mais également aux femmes.

Enfin, il est crucial d'apporter les financements climatiques nécessaires pour faciliter l'adaptation en vue du renforcement de la résilience des communautés. Le coût de l'adaptation reste encore très élevé pour les pays du Sahel et les budgets des États ne peuvent pas les prendre en charge entièrement. Si le Sahel est décrit comme l'une des régions les plus vulnérables, mais qu'au final, elle n'obtient pas de financement adéquat pour répondre aux différents défis, la crise au Sahel risque de s'enliser. Ce n'est pas ce que nous souhaitons. Ce n'est pas ce que nos communautés méritent.

Pour terminer, je voudrais exprimer encore ma reconnaissance et ma gratitude à la Suisse et aux membres du Conseil de sécurité d'avoir pris le temps de m'écouter. Que la paix, la sécurité et la sérénité reviennent au Sahel.

**La Présidente** : Je remercie M<sup>me</sup> Diouf de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie M<sup>me</sup> Pobeé, M. Tiaré, et M<sup>me</sup> Diouf de leurs interventions.

Le premier défi du Sahel est évidemment politique, car il s'agit de renforcer les systèmes étatiques et de consolider la démocratie. La France appelle à ce que les transitions au Burkina Faso, au Mali, en Guinée et au Tchad soient menées dans les délais prévus. Elle salue les efforts de l'ONU, de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale pour accompagner ces processus. Vingt ans après son adoption, le Protocole de la CEDEAO reste une référence en matière de démocratie et de bonne gouvernance. Il promeut les libertés de la presse, de réunion et de manifestation pacifique. Il consacre la possibilité pour les partis politiques de participer librement aux élections. Il dédie un chapitre entier à la participation des femmes et de la jeunesse.

Je voudrais ensuite évoquer les changements climatiques, qui affectent tout particulièrement le Sahel. Les conséquences pour les populations, la sécurité alimentaire et l'accès à l'eau sont déjà visibles. La réduction des zones de culture et de pâturage est un facteur évident de déstabilisation. Il est urgent que le Conseil de sécurité écoute ses membres africains, qui ne cessent de nous alerter sur les liens entre climat et sécurité, de manière extrêmement concrète cette fois. La France salue le travail effectué sur le terrain par les conseillers en matière de climat, de paix et de sécurité des missions des Nations Unies et elle appelle à renforcer ce réseau. Elle appelle aussi les États Membres à adhérer au mécanisme de sécurité climatique de l'ONU. Nous devons en effet établir un cercle vertueux entre développement et actions en faveur du climat. C'est le sens du projet de la Grande Muraille verte, qui vise à lutter contre les effets des changements climatiques, la désertification, l'insécurité alimentaire et la pauvreté, du Sénégal à Djibouti. La France a contribué à mobiliser 16 milliards d'euros en faveur de ce projet. Enfin, il est urgent d'apporter une réponse appropriée à la menace du terrorisme dans la région. Par « appropriée », j'entends trois choses.

Cette réponse doit d'abord être durable et, pour cela, se fonder sur le respect de l'état de droit. Les exactions contre les civils et l'usage disproportionné de la force sont évidemment inacceptables. Ils ne font que nourrir la dangereuse spirale de la violence. C'est pour cette raison que la France continuera de dénoncer l'action et les exactions du groupe Wagner en Afrique, comme partout dans le monde. L'action de ces mercenaires est meurtrière, incompatible avec l'état de droit, inefficace et prédatrice pour les ressources naturelles et le budget des États. À ce titre, le rapport de l'ONU sur les exactions commises contre des civils à Moura, au Mali, en mars 2022 est préoccupant. Il constitue une étape importante pour la reconnaissance des victimes et de leur besoin de justice, ainsi que pour la lutte contre l'impunité.

Deuxièmement, cette réponse doit être collective. On ne saurait opposer approche nationale et régionale.

C'est en travaillant sur tous les plans, à la fois le renforcement des forces armées nationales, et la coopération entre celles-ci, que des avancées seront possibles. La Force conjointe du G5 Sahel conserve à cet égard sa pertinence et nous saluons les efforts de reconfiguration en cours, qui traduisent l'engagement des quatre pays concernés à s'adapter au nouveau contexte. L'Initiative d'Accra et la Force multinationale mixte sont également des initiatives majeures. Nous espérons que le rapport du Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel, dirigé par le Président Issoufou, apportera une nouvelle impulsion à ces efforts de coordination régionale.

Enfin, cette réponse doit être substantielle. La France et l'Union européenne sont engagées depuis plus d'une décennie dans le partenariat avec la région. L'Union européenne vient ainsi de déployer une nouvelle mission de partenariat militaire en réponse à la demande du Niger. La communauté internationale doit donc faire davantage. La France et ses partenaires se tiendront prêts à soutenir les initiatives régionales. Leur cadre et les attentes des acteurs de la région doivent être précisés. Enfin, la France souscrit pleinement à l'idée que les opérations africaines devraient bénéficier de financements pérennes avec l'aide de l'ONU. Nous en reparlerons le 25 mai prochain.

**M. DeLaurentis** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobeé et le Secrétaire exécutif Tiaré de leurs exposés. Je remercie également M<sup>me</sup> Diouf de ses observations importantes axées sur le lien entre la sécurité et les changements climatiques.

Les États-Unis saluent les efforts déployés par le Burkina Faso, le Tchad, la Mauritanie et le Niger pour revitaliser le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), notamment par le biais du sommet extraordinaire des chefs d'État qui s'est tenu le 20 février. Nous saluons en particulier les efforts déployés par la Mauritanie, qui vient d'être nommée à la présidence du G5 Sahel, pour redynamiser l'institution du G5 Sahel et recentrer ses objectifs en matière de sécurité, de politique et de développement, comme le souligne la feuille de route qu'elle a publiée récemment.

Les États-Unis sont particulièrement préoccupés par les crises humanitaire, politique et de sécurité qui touchent le Sahel. Ces crises résultent principalement de défaillances en matière de gouvernance. Si nous respectons la nécessité pour les États du Sahel de s'attaquer au fléau du terrorisme et aux autres formes de violence à l'intérieur de leurs frontières, nous les exhortons à reconnaître les limites des approches militarisées et à redoubler

d'efforts pour s'attaquer aux facteurs structurels de l'instabilité. Il s'agit notamment d'améliorer la gouvernance, de renforcer les institutions démocratiques, d'améliorer l'accès aux services et à la justice et de respecter les droits de l'homme et l'état de droit. Nous restons préoccupés par les opérations militaires menées par l'État au Mali et au Burkina Faso, qui ont fait de nombreuses victimes civiles et donné lieu à des signalements de violations des droits de l'homme.

Au Mali, le partenariat du Gouvernement de transition avec le groupe Wagner, soutenu par le Kremlin – un partenariat qui témoigne d'un manque de clairvoyance –, n'a pas permis d'améliorer la sécurité du peuple malien. Au contraire, les violations des droits de l'homme qui ont été signalées exacerbent les griefs de groupes déjà marginalisés.

Selon le rapport du Programme des Nations Unies pour le développement sur l'extrémisme violent en Afrique publié en février, les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits commises par les gouvernements servent souvent d'élément déclencheur, accélérant le recrutement par les organisations extrémistes violentes de membres des groupes vulnérables. Nous sommes consternés par le mépris flagrant pour la vie humaine affiché par certains éléments des Forces armées maliennes, en coopération avec l'organisation criminelle transnationale du groupe Wagner, lors de l'opération menée à Moura l'année dernière.

Nous saluons l'ONU pour la diligence et la ténacité dont elle a fait preuve dans le cadre de l'enquête sur l'horrible massacre de civils à Moura, compte tenu notamment des restrictions imposées à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Nous rappelons que la Mission a pour mandat d'enquêter sur les allégations de violations des droits humains ou d'atteintes à ces droits et d'en rendre compte, et nous sommes vivement préoccupés par les restrictions imposées par le Gouvernement de transition à la liberté de circulation des membres de la MINUSMA, en violation de l'accord sur le statut des forces.

Nous exhortons le Gouvernement de transition à assumer ses responsabilités en tant que pays hôte d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies. Nous encourageons le Gouvernement de transition à prendre pleinement en considération les recommandations formulées dans le rapport de l'ONU, notamment en menant une enquête indépendante, impartiale, efficace, exhaustive et transparente pour amener les responsables à répondre de leurs actes. Nous restons déçus par la

décision prise l'année dernière par le Mali de se retirer du G5 Sahel et nous exhortons les autorités de transition à réintégrer immédiatement la coalition. Les menaces interdépendantes que sont le terrorisme et l'extrémisme violent, les changements climatiques et les réseaux criminels ne connaissent pas de frontières et nécessitent des approches transnationales.

Nous apportons notre soutien au Burkina Faso, au Tchad et au Mali pour qu'ils achèvent leur transition vers des gouvernements civils démocratiquement élus. Avec d'autres partenaires, nous sommes prêts à envisager de reprendre notre appui, qui est actuellement soumis à des restrictions. L'élection de gouvernements démocratiques nous aiderait à reprendre cette assistance. À cet égard, nous saluons l'annonce par le Gouvernement malien de transition d'une nouvelle date pour le référendum constitutionnel qui a été reporté et nous l'encourageons à respecter strictement le calendrier convenu par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour l'achèvement de la transition politique au Mali. Nous attendons avec intérêt l'évaluation stratégique conjointe sur le Sahel qui doit être menée par l'ONU, l'Union africaine, la CEDEAO et le G5 Sahel. Les États-Unis sont prêts à renforcer leur soutien à des solutions efficaces pour renforcer la paix et la sécurité dans la région.

**M. Dai Bing** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobee et le Secrétaire exécutif Tiaré de leurs exposés. J'ai également suivi avec beaucoup d'attention l'exposé de M<sup>me</sup> Diouf.

Ces derniers temps, les pays du Sahel, face à une situation internationale et régionale complexe et difficile, ont déployé des efforts pour préserver la sécurité commune, relancer le processus de développement économique et social et renforcer la solidarité et la coopération régionales, et ont obtenu quelques résultats positifs.

Comme le souligne le rapport du Secrétaire Général (S/2023/328), le maintien de la sécurité et de la stabilité au Sahel revêt une grande importance stratégique pour la consolidation de la paix et le développement dans la sous-région et sur le continent africain. La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent accorder plus d'attention aux difficultés et aux besoins des pays de la région et leur apporter une aide et un soutien plus adaptés.

Premièrement, la solidarité et la coopération entre les pays de la région sont le seul moyen de relever les défis communs. Le Sahel est confronté à de multiples menaces, telles que le terrorisme, les crises humanitaires,

la pauvreté, le sous-développement et les changements climatiques. En février, les pays du Sahel ont organisé un sommet spécial pour réaffirmer la nécessité de renforcer la solidarité et la coopération régionales pour relever ces défis. La Chine se félicite de cette initiative. Les pays de la région doivent adhérer au concept de sécurité commune et de développement commun, et rétablir et renforcer la coopération régionale en prenant en compte de manière équilibrée les préoccupations de toutes les parties. La communauté internationale doit respecter la souveraineté et l'autorité des pays de la région et apporter un appui constructif au renforcement de la coopération régionale. Elle doit tirer les enseignements de la situation au Soudan, faire preuve de patience à l'égard de la transition politique de certains pays, fournir davantage d'appui et plus d'encouragements, et préserver la stabilité régionale. La Chine espère que l'évaluation conjointe par l'ONU et l'Union africaine aboutira le plus rapidement possible à des recommandations pragmatiques et réalisables, afin d'imprimer un nouvel élan à la coopération régionale.

Deuxièmement, la lutte contre le terrorisme est une priorité absolue. Récemment, le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) a convenu de restructurer sa force conjointe. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest a annoncé le lancement effectif de sa force en attente. Des pays comme le Mali, le Burkina Faso et le Niger mènent activement des opérations antiterroristes et approfondissent leur coopération dans le secteur de la sécurité. Ces efforts méritent d'être salués.

Pendant ce temps, la violence et les activités terroristes sont toujours à la hausse dans la région. Des groupes attaquent les forces armées, mettent des villages à sac et bloquent des routes, causant des pertes civiles et des déplacements en masse. La situation est catastrophique sur le terrain. Il faut que la communauté internationale s'attache en priorité à soutenir les efforts régionaux de lutte contre le terrorisme et de maintien de la stabilité, se concentre sur l'aide à fournir aux pays de la région pour le renforcement des capacités du secteur de la sécurité, et respecte le droit des États de coopérer en toute indépendance avec des acteurs extérieurs dans le domaine de la sécurité. Afin de répondre aux besoins des opérations antiterroristes régionales en matière notamment d'équipement, de logistique et de financement, l'Union européenne et les autres grands donateurs doivent maintenir leur niveau d'assistance, pendant que l'ONU et le Conseil de sécurité envisagent concrètement de nouveaux moyens d'aider.

Certains collègues ont mentionné la question des droits humains. Selon nous, les opérations antiterroristes ont fondamentalement pour objet de préserver la sécurité humaine. Les droits humains doivent assurément être respectés et protégés. Toutefois, il ne faut pas qu'ils deviennent un outil politique pour interférer avec les opérations antiterroristes, et encore moins conditionner la fourniture d'un appui antiterroriste.

Troisièmement, en approfondissant le développement systémique, nous pouvons nous attaquer au cœur du problème. D'après un rapport du Programme des Nations Unies pour le développement paru en février, la pauvreté, le chômage et le manque de moyens de subsistance sont parmi les principaux facteurs qui poussent les gens à rejoindre des groupes extrémistes violents, au Sahel. Pour déraciner le terrorisme dans la région, les moyens militaires et de sécurité ne suffisent pas. Nous devons traiter à la fois les symptômes et les causes profondes. Il faut que la communauté internationale soutienne le développement du Sahel en ayant mieux conscience de l'urgence de la situation, accorde plus d'importance aux tâches qui s'y rapportent, garantisse et améliore les moyens de subsistance de la population, et assure la protection et la promotion des droits humains par l'intermédiaire du développement. Ce n'est qu'ainsi que les habitants de la région vivront dans une prospérité et une sécurité plus grandes.

La promotion du développement durable est un objectif fondamental de la coopération entre la Chine et les pays de la région. La Chine travaille avec le Mali sur les techniques agricoles, construit des centrales solaires pour le Burkina Faso et apporte une aide alimentaire d'urgence et des fournitures médicales à la Mauritanie, au Niger et au Tchad, dispensant ainsi une aide tangible aux pays de la région afin d'améliorer leurs moyens de subsistance et de promouvoir le développement pris en charge au niveau national. La Chine est prête à collaborer avec la communauté internationale pour appuyer davantage les pays de la région dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de la sécurité alimentaire, de l'agriculture, de l'élevage, des infrastructures, de la construction et du financement du développement. De surcroît, nous espérons que le Bureau du Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel et d'autres organismes des Nations Unies joueront un plus grand rôle dans la mobilisation de ressources au service du développement.

**M. de Almeida Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Martha Pobe et M. Éric Tiaré de leurs exposés instructifs. Nous avons écouté attentivement M<sup>me</sup> Diouf.

Non sans avoir conscience des difficultés rencontrées par le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), nous devons souligner la remarquable résilience dont il fait preuve. Ces derniers mois, nous avons vu se tenir le premier Sommet des chefs d'État du G5 Sahel depuis 2021, ce qui témoigne de la détermination des quatre pays restants à continuer de collaborer pour régler les problèmes communs.

Néanmoins, comme le Secrétaire général le fait observer dans son dernier rapport en date (S/2023/328), le processus de réforme de la Force conjointe du G5 Sahel a entraîné l'arrêt des opérations militaires. Il s'agit là d'une nouvelle illustration de la manière dont les facteurs politiques peuvent entraver les efforts de lutte contre la violence et le terrorisme.

Le caractère transnational des problèmes de sécurité au Sahel appelle des réponses qui partent du niveau régional. Dans ce contexte, le Brésil trouve des raisons d'espérer dans les nombreuses initiatives régionales, fondées sur la diplomatie et la coopération, qui encouragent des interventions coordonnées face aux défis de sécurité qui touchent l'Afrique de l'Ouest, en particulier l'essor constant des activités terroristes. Je citerai notamment la création du Comité d'état-major opérationnel conjoint, la mise en place de la Force multinationale mixte de l'Initiative d'Accra, ainsi que le lancement de la force en attente de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Il ne peut y avoir de paix ni de stabilité durable au Sahel si les causes profondes des conflits ne sont pas traitées. Il est bien connu que les groupes armés prennent racine dans les zones où la présence de l'État est faible ou nulle. Il faut des institutions démocratiques et inclusives, des élections régulières, libres et équitables, ainsi que le respect des minorités, pour créer des sociétés stables. Dans cet esprit, le Brésil encourage les autorités de transition de la région à mettre en œuvre sans délai leurs plans de transition respectifs afin de permettre un retour complet à la normalité constitutionnelle.

Nous devons également nous occuper de la situation humanitaire dans la région. L'insécurité alimentaire, les déplacements forcés et le manque de perspectives économiques sont aggravés par les agissements des groupes terroristes et autres groupes armés illégaux. Les individus désespérés sont des proies faciles pour ces organisations. Comme le Brésil l'a déjà mentionné en mars (voir S/PV.9296), il ressort d'un rapport que le Programme des Nations Unies pour le développement a récemment consacré à l'extrémisme en Afrique que les incitations

économiques sont des facteurs importants qui poussent les individus vers les activités terroristes. Le document montre clairement que nous devons renoncer aux interventions exclusivement axées sur la sécurité et adopter plutôt des approches fondées sur le développement.

À cet égard, et en conclusion, nous attendons avec intérêt les recommandations à paraître dans les évaluations stratégiques indépendantes, qui sont pour l'heure en cours d'élaboration par le Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel.

**M. Montalvo Sosa** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Nous saluons les déclarations faites ce matin par M<sup>me</sup> Martha Pobee, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M. Éric Tiaré, Secrétaire exécutif du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), et M<sup>me</sup> Diouf, spécialiste des changements climatiques au sein de la société civile.

Les informations qui nous ont été communiquées dressent un tableau inquiétant de la situation en matière de sécurité dans la région du Sahel, qui revêt une importance stratégique, et pas seulement pour le continent africain. La violence aveugle et la présence de groupes terroristes dans la région ont une incidence directe sur la population civile, qu'elles forcent à fuir et contraignent au déplacement. La situation humanitaire est critique. On dénombre des millions de déplacés à cause de la violence actuelle, qui touche avant tout les femmes et les filles.

L'Équateur rejette et condamne le terrorisme sous toutes ses formes, d'où qu'il vienne. Dans certaines régions, le terrorisme est lié à la criminalité transnationale organisée et exacerbe le trafic d'armes et de ressources naturelles, le trafic de drogue et d'autres activités connexes.

Nous sommes convaincus que la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales est essentielle pour surmonter les défis planétaires que le terrorisme lance au monde. Par ailleurs, nous convenons avec le Secrétaire général que les problèmes transnationaux appellent des réponses globales ancrées dans la coopération. C'est pourquoi la Force conjointe du G5 Sahel est capitale pour combattre les groupes opérant dans des zones où les frontières sont poreuses.

Une grande partie de la communauté internationale considère que le retrait du Mali de la Force conjointe est préjudiciable à l'efficacité de ses opérations, dans la mesure où il perturbe sa continuité géographique. L'Équateur est également de cet avis et se félicite par conséquent des réunions tenues entre le Mali et le Niger au début du mois de mars, lors desquelles les deux pays se sont mis

d'accord pour renforcer leur coopération bilatérale contre le terrorisme. Nous estimons que le retour du Mali dans la Force conjointe profiterait à toute la région. Sans paix au Mali, il ne peut y avoir de paix au Sahel.

Nous saluons les efforts déployés par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali afin de s'acquitter de son mandat qui consiste à mettre en œuvre l'accord technique concernant l'approvisionnement de la Force conjointe du G5 Sahel, malgré la complexité des conditions techniques et opérationnelles. Ces conditions s'amélioreraient également avec le retour du Mali au sein de la Force conjointe.

Nous saluons aussi les progrès accomplis en ce qui concerne la réforme structurelle de la Force conjointe et la revitalisation de l'architecture de sécurité. Nous espérons que ces efforts permettront d'améliorer l'efficacité des opérations et d'établir une coopération avec d'autres instances qui se concentrent sur la lutte contre le terrorisme dans la région, notamment l'Initiative d'Accra et le Comité d'état-major opérationnel conjoint.

Cette lutte doit s'inscrire dans le cadre du respect du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, ainsi que du droit des réfugiés. À cet égard, nous félicitons le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de l'appui qu'il fournit à la Force conjointe dans la mise en œuvre du Cadre de conformité aux droits de l'homme et de la politique de diligence voulue en matière de droits humains. Les progrès accomplis en matière de renforcement des capacités de la Force conjointe sont encourageants. Il importe également de lutter contre les récits corrosifs et les discours de haine, l'intolérance et la xénophobie qui favorisent l'extrémisme violent, par exemple en s'inspirant de l'expérience des pays de la région, tels que le Niger et la Mauritanie, qui ont mis en place des initiatives pour favoriser le dialogue au sein des communautés et entre elles.

Comment peut-on parvenir à une paix durable dans la région du Sahel sans lutter également contre les causes profondes des conflits en complément des mesures de sécurité ? Il est essentiel de répondre aux besoins fondamentaux de la population et de renforcer la présence de l'État sur l'ensemble du territoire de chaque pays de la région.

C'est dans ce contexte que nous envisageons l'avis écrit de la Commission de consolidation de la paix, dont nous soutenons le rôle. La réalisation des objectifs de développement durable doit être considérée comme une

priorité et nous reconnaissons que cela exige de renforcer la coordination et la coopération entre les gouvernements et les bureaux nationaux et régionaux des Nations Unies, ainsi qu'avec les institutions financières internationales. Il faut ouvrir davantage de canaux et de flux financiers au profit des programmes, projets et stratégies nationaux. D'après ce qu'a dit M<sup>me</sup> Diouf, par exemple, s'agissant des changements climatiques, cela pourrait s'avérer très utile pour les accords conclus dans le cadre de la principale instance chargée d'aborder cette question, à savoir la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris.

Enfin, nous soulignons le rôle du Fonds pour la consolidation de la paix en tant que catalyseur du financement dans les pays vulnérables aux conflits, et nous rappelons que la stabilité politique est essentielle pour créer progressivement un environnement pacifique et sûr. Nous espérons donc que l'ordre constitutionnel sera rétabli rapidement dans tous les pays de la région, notamment dans le cadre des transitions politiques au Burkina Faso, au Tchad et au Mali. La transition politique doit s'accompagner d'un engagement à mettre en œuvre des mesures qui permettent d'instaurer une paix et une sécurité durables dans la région.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobee, le Secrétaire exécutif Tiaré et M<sup>me</sup> Diouf de leurs exposés.

Le Sahel traverse une crise marquée par l'escalade de la violence perpétrée par des groupes extrémistes, les menaces qui pèsent sur la gouvernance démocratique et les droits humains, ainsi que des besoins humanitaires considérables et l'insécurité alimentaire, tous ces problèmes étant exacerbés par les changements climatiques et les conséquences de la guerre que mène la Russie en Ukraine.

Les pays du Sahel doivent affronter ces problèmes, avec l'aide des partenaires internationaux, en faisant montre de détermination politique, d'un engagement en faveur des droits humains et en s'appuyant sur la coopération régionale. Le Royaume-Uni reste déterminé à soutenir le Sahel et ses habitants. Nous avons fourni une contribution d'environ 284 millions de dollars à la région l'année dernière.

Je vais énoncer trois priorités pour la période à venir. Premièrement, sachant que trois États de la région sont en pleine transition politique, il est essentiel que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union africaine continuent de montrer la voie. Nous demandons instamment aux autorités burkinabé,

tchadiennes et maliennes de respecter les calendriers électoraux convenus.

Deuxièmement, les opérations de lutte contre le terrorisme doivent respecter les droits humains et le droit international humanitaire. Sinon, on risque d'aggraver les griefs, de perdre la confiance des populations locales et de favoriser le recrutement par des groupes terroristes.

Nous nous félicitons que le Groupe de cinq pays du Sahel ait réaffirmé sa volonté de maintenir le Cadre de conformité au cœur de sa nouvelle structure et nous saluons sa collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Nous continuons d'appeler à de nouveaux progrès dans la mise en œuvre des mesures d'atténuation prévues dans le cadre de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, comme l'a recommandé la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Dans le même temps, nous sommes profondément préoccupés par les conclusions inquiétantes du rapport publié la semaine dernière par le Haut-Commissariat concernant le massacre de centaines de personnes à Moura, au Mali, par les forces de sécurité maliennes et le groupe Wagner, appuyé par la Russie. Comme l'a déclaré le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Volker Türk, ces exécutions sommaires, ces viols et ces actes de torture constituent des crimes de guerre. Nous appuyons pleinement le rôle que joue la MINUSMA dans les enquêtes et l'établissement de rapports sur les violations des droits humains et les atteintes à ces droits, et nous demandons instamment aux autorités maliennes de renforcer leur coopération avec l'ONU et de respecter la liberté de circulation de la MINUSMA.

Les dernières informations faisant état d'environ 150 victimes civiles, dont 45 enfants, à la suite d'une attaque commise le 20 avril par des forces armées dans le village de Karma, au Burkina Faso, sont également très inquiétantes. Nous exhortons tous les pays de la région à s'acquitter pleinement de leurs obligations découlant du droit international.

Troisièmement, nous sommes d'accord avec le message qui figure dans le rapport du Secrétaire général (S/2023/328), selon lequel les solutions régionales sont le moyen le plus efficace d'instaurer une paix et une stabilité durables. L'Initiative d'Accra est un exemple prometteur et nous nous réjouissons à la perspective de soutenir les efforts de ses membres. Nous espérons que le rapport du Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le

développement au Sahel, qui sera publié prochainement, permettra de renforcer la cohérence entre les différentes initiatives au Sahel.

**M<sup>me</sup> Dautllari** (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobee, le Secrétaire exécutif du Groupe de cinq pays du Sahel, M. Tiaré, et M<sup>me</sup> Diouf de leurs exposés.

L'Albanie estime que le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) est une initiative régionale importante pour le renforcement de la stabilité et de la sécurité au Sahel, en particulier alors que la région est confrontée à une crise multidimensionnelle.

Je souhaite mettre l'accent sur trois domaines clefs. Premièrement, nous sommes préoccupés par la dégradation de la situation en matière de sécurité au Sahel. Le terrorisme et l'extrémisme violent ont atteint des niveaux sans précédent, risquant de s'étendre aux États côtiers et menaçant la stabilité régionale. Les initiatives, les opérations et la coopération en matière de sécurité dans le domaine de la lutte contre le terrorisme restent essentielles et doivent être menées dans le respect des droits humains et du droit international humanitaire.

Nous nous félicitons de la restructuration de la Force conjointe, qui représente une occasion de l'intégrer davantage. Nous encourageons également la poursuite de la collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour faire respecter le droit international humanitaire, y compris par le biais du Cadre de conformité, qui crée un précédent important s'agissant de la collaboration entre l'ONU et les forces régionales, comme mentionné dans le rapport du Secrétaire général (S/2023/328).

Dans le même temps, le rapport sur Moura publié la semaine dernière illustre la nécessité que les opérations militaires soient menées dans le respect des droits humains et du droit international. Les conclusions du rapport sont inquiétantes et soulèvent des préoccupations quant à la présence du groupe Wagner. Nous demandons que les responsables répondent de leurs actes.

Deuxièmement, l'environnement politique au Sahel demeure fragile. Plusieurs États étant gouvernés par l'armée, nous demandons instamment aux autorités de transition de respecter les calendriers convenus avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de faciliter le rétablissement rapide d'un gouvernement civil. La tendance aux changements anticonstitutionnels de gouvernement risque de réduire à néant les avancées démocratiques qui ont pu être réalisées.

À cet égard, la coopération régionale demeure essentielle. Nous encourageons le G5 Sahel à poursuivre le dialogue et la coopération avec ses membres et à maintenir l'élan en faveur du renforcement de la collaboration. Nous saluons le rôle moteur joué par l'Union africaine, la CEDEAO et l'ONU, ainsi que les discussions engagées récemment dans le cadre de l'Initiative d'Accra, mécanisme visant à favoriser une plus grande sécurité et l'élaboration de solutions régionales. Nous attendons avec intérêt la publication des recommandations du Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel, dirigé par l'ancien Président Issoufou, sur le renforcement des réponses à la crise du Sahel.

Troisièmement, avec quelque 30 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire, la crise du Sahel nécessite une approche globale qui s'attaque aux causes profondes du conflit. Comme l'a dit M<sup>me</sup> Diouf, nous devons nous attaquer aux effets néfastes des changements climatiques, qui sont un facteur majeur d'insécurité et qui exacerbent même les conflits en intensifiant la lutte pour les ressources. Par conséquent, les interventions militaires ne suffisent pas à elles seules à venir à bout de la crise ; elles doivent s'accompagner d'efforts humanitaires et en matière de développement en vue de renforcer les institutions, de consolider l'état de droit et de promouvoir les perspectives socioéconomiques, tout en plaidant pour la représentation et la participation des femmes et des jeunes à tous les niveaux.

Pour terminer, il est évident que le G5 Sahel demeure indispensable pour promouvoir la sécurité régionale. Nous saluons les efforts soutenus qui sont déployés pour rendre opérationnelle la Force conjointe. Toutefois, nous devons voir une véritable volonté politique de faire avancer les réformes convenues et une détermination sincère à cet égard. Tous les États de la région ont un rôle à jouer dans le renforcement de la lutte collective contre le terrorisme afin de bâtir un Sahel juste et prospère pour sa population.

**M. Agyeman** (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Mozambique et le Ghana.

Nous saluons le rapport du Secrétaire général sur la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) (S/2023/328) et remercions la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M<sup>me</sup> Pobee, ainsi que l'Ambassadeur Tiaré, Secrétaire exécutif du G5 Sahel, de leurs exposés détaillés et de leurs analyses pertinentes concernant la situation au Sahel. Nous saluons également les

observations formulées par M<sup>me</sup> Diouf, qui s'est exprimée au nom d'Enda Énergie et du Réseau action climat international pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.

Nous nous félicitons de l'évolution positive de la situation au sein du G5 Sahel depuis la dernière séance du Conseil de sécurité sur la question (voir S/PV.9194), notamment le Sommet des chefs d'État qui a lieu le 20 février, au cours duquel la présidence tournante du Groupe a été transférée avec succès à la Mauritanie, ainsi que la réunion ministérielle qui a suivi, le 20 mars, au cours de laquelle la revitalisation de l'architecture de sécurité du Groupe et ses efforts pour entretenir le dialogue avec le Mali ont été examinés. Nous saluons également l'appui apporté par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à la Force conjointe du G5 Sahel en ce qui concerne le Cadre de conformité aux droits de l'homme et au droit international humanitaire, et nous félicitons cette dernière de sa détermination à respecter les obligations existantes.

Malgré ces évolutions positives, nous demeurons préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité au Sahel, caractérisées par une augmentation des attaques terroristes et de l'utilisation d'engins explosifs improvisés. Nous condamnons avec force ces attaques contre le personnel civil et de sécurité dans la région, notamment au Burkina Faso. Nous rendons hommage aux vaillants soldats qui continuent à sacrifier leur vie au service de la paix dans la région, et nous exprimons notre sympathie aux familles de toutes les personnes qui ont perdu la vie.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité rappellent que la déstabilisation de la région du Sahel est directement liée à la déstabilisation de la Libye. Nous constatons avec préoccupation l'effet de contagion sur le Sahel de la crise persistante en Libye, ainsi que sa propagation aux pays côtiers tels que le Togo et le Bénin. Aussi appelons-nous à une action coordonnée pour aider à gérer les conséquences négatives de cette évolution sur les pays de la région et pour fournir à la Force conjointe du G5 Sahel l'appui dont elle a besoin pour fonctionner efficacement. À cet égard, nous constatons également que la Force conjointe, qui mène avec succès des opérations d'envergure contre des organisations terroristes et des groupes d'insurgés, n'a pas bénéficié du même degré de soutien financier ces derniers temps. Nous pensons que malgré les difficultés auxquelles elle se heurte, la Force conjointe du G5 Sahel reste en effet un mécanisme complémentaire indispensable pour faire face à l'évolution des conditions de sécurité au Sahel. Par conséquent,

il importe de renforcer nos efforts collectifs afin de mobiliser l'appui nécessaire à la Force conjointe.

Outre les questions que j'ai soulevées, les trois membres africains du Conseil de sécurité voudraient insister sur les points suivants, qu'ils considèrent comme essentiels pour améliorer la réactivité de la Force conjointe.

Premièrement, nous encourageons les chefs d'État et les ministres du Groupe à poursuivre leurs efforts pour revitaliser la Force conjointe par l'adoption d'un concept d'opérations reconfiguré et de dispositions opérationnelles supplémentaires pour répondre aux nouvelles tendances en matière de sécurité. Nous nous félicitons également de la nomination d'un nouveau commandant de la force et de l'adoption de mesures prudentielles supplémentaires pour faire en sorte que le Groupe et la Force conjointe fonctionnent de manière plus efficiente.

Deuxièmement, nous nous félicitons de la priorité donnée aux efforts pour régler les problèmes de gouvernance et de développement afin de déjouer les projets de radicalisation des terroristes et d'autres groupes armés, qui ciblent les jeunes et les populations locales dans leurs efforts pour déstabiliser les pays du G5 Sahel, tout en pillant leurs ressources naturelles. Dans ce contexte, nous encourageons une coordination entre les trois piliers que sont la gouvernance, la résilience et la sécurité dans la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, et nous recommandons vivement de tirer parti de l'engagement pris à l'occasion des récentes réunions des chefs d'État et des ministres du Groupe. Nous préconisons d'investir davantage dans des mesures non cinétiques pour s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité, notamment en ce qui concerne les déficits de gouvernance et de développement. Nous considérons qu'il est utile d'adopter une approche multidimensionnelle et mobilisant l'ensemble de la société, qui fasse participer, à tous les niveaux, les agents essentiels du changement, tels que les femmes et les jeunes, aux processus de développement, de prévention des conflits et de gouvernance des pays du Sahel. Le rôle d'intervention joué par la Commission de consolidation de la paix pour remédier aux conditions socioéconomiques désastreuses, notamment par le travail indépendant dans le secteur agricole et d'autres activités de développement, telles que les projets communautaires à effet rapide, est tout aussi important. À cet égard, nous saluons également les recommandations tournées vers l'avenir formulées dans la note d'orientation établie par la Commission de consolidation de la paix pour la séance d'aujourd'hui.

Troisièmement, nous encourageons les États Membres, en particulier les partenaires donateurs, à

apporter un appui supplémentaire pour remédier aux insuffisances en matière d'infrastructure auxquelles se heurte la Force conjointe, qui se manifestent par des difficultés techniques et opérationnelles permanentes résultant du manque de capacité de stockage sur certains sites de bataillons et de la maintenance insuffisante du matériel de stockage, ainsi que de l'insécurité le long des itinéraires d'approvisionnement.

Quatrièmement, tout en soulignant le soutien logistique et opérationnel essentiel apporté à la Force conjointe par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), nous restons préoccupés par les difficultés logistiques et opérationnelles auxquelles est confrontée la MINUSMA elle-même, notamment en raison du retrait progressif de certains pays fournisseurs de contingents de la Mission. À cet égard, l'appel que ne cesse de lancer le Secrétaire général au Conseil pour qu'il y ait une convergence de vues sur la manière de régler les problèmes logistiques et de financement auxquels la Mission est confrontée afin de la renforcer est essentiel. Tandis que nous réfléchissons aux options proposées par le Secrétaire général dans le rapport d'examen stratégique de la Mission (S/2023/36), il importe que nous le fassions d'une manière qui nous permette de choisir une option qui rendrait la MINUSMA efficace, ainsi que capable de maintenir son appui à la Force conjointe du G5 Sahel s'agissant de répondre aux conditions de sécurité difficiles.

Cinquièmement, nous devons mettre à profit le rôle complémentaire d'autres mécanismes régionaux, tels que l'Initiative d'Accra, le Processus de Nouakchott et la Force multinationale mixte, pour régler les problèmes de sécurité au Sahel. Nous gardons l'espoir que les vastes consultations menées par le Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel, dirigé par l'ancien Président Issoufou, sur l'évaluation stratégique sur le Sahel, aboutiront à des recommandations concrètes et tournées vers l'avenir, qui contribueront à harmoniser tous les mécanismes régionaux pertinents afin de consolider les acquis obtenus dans la lutte contre les conditions de sécurité au Sahel.

Enfin, sixièmement, nous demeurons préoccupés par la situation humanitaire désastreuse résultant de l'insécurité accrue dans la région, y compris la multiplication des déplacements. Par ailleurs, il faut accorder une plus grande attention aux effets néfastes des changements climatiques sur la sécurité et la situation humanitaire. Tout en appelant les donateurs et les partenaires de développement à envisager d'augmenter leur appui financier

au fonds humanitaire de la région, nous demandons également que la priorité soit donnée à l'appui au renforcement de la résilience face aux changements climatiques parmi les États Membres. Il importe également que le Conseil soit uni dans ses positions sur l'appui à apporter au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel pour permettre à celui-ci de remplir son mandat, notamment en matière de mobilisation contre les conséquences des changements climatiques sur la sécurité.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil de sécurité estiment qu'il importe que le Conseil ne se contente pas d'affirmer son soutien au rôle crucial joué par la Force conjointe du G5 Sahel, mais qu'il réponde à l'appel lancé de longue date en faveur d'un financement prévisible pour l'aider à surmonter les difficultés logistiques et opérationnelles qui nuisent à son efficacité. L'avenir de la région du Sahel est menacé par la détérioration de la situation de sécurité, et il est plus important que jamais de faire preuve d'une volonté politique accrue et de renforcer la coopération aux niveaux national, régional et international si nous voulons redresser la situation. Les trois membres africains du Conseil de sécurité sont solidaires des peuples du Sahel, et réaffirment leur respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de tous les pays de la région. C'est maintenant qu'il faut agir.

**M<sup>me</sup> Gatt** (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobee, M. Tiaré et M<sup>me</sup> Diouf de leurs exposés instructifs.

Malte estime qu'une action régionale stable, cohérente et viable, appuyée par la communauté internationale, s'impose d'urgence pour résoudre le problème du terrorisme et de l'extrémisme violent qui sévit dans la région. Malte est profondément préoccupée par la vague de violence qui s'est décuplée ces dernières années, ainsi que par la situation humanitaire dans la région. Nous ne devons jamais perdre de vue les graves conséquences de cette violence sur les civils, en particulier sur les enfants, avec l'augmentation alarmante des meurtres et des mutilations, les incendies et le pillage systématiques des écoles et l'insécurité alimentaire provoquée par le blocage des villages et le sabotage des réseaux de distribution d'eau. En outre, les meurtres confirmés de centaines de personnes à Moura par les Forces armées maliennes et le personnel militaire étranger sont profondément désolants et bouleversants. Il est important de rendre hommage aux victimes. La lutte contre l'impunité passe par la justice.

Pour que les pays de la région progressent sur la voie de la paix et du développement, il faut s'attaquer à la multitude de difficultés auxquels ils sont aux prises,

lesquelles ne peuvent être résolues que par un renforcement du leadership et de la coopération au niveau régional et par la mise en commun des données d'expérience et la solidarité entre les communautés du Sahel et les communautés côtières. La protection et le bien-être des civils doivent toujours être une priorité. À cet égard, et malgré les difficultés importantes rencontrées au cours de l'année écoulée, Malte continue de soutenir pleinement les efforts continus déployés pour rendre opérationnelle la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel. Nous remercions la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali de l'appui inestimable qu'elle continue d'apporter à la Force conjointe. Par ailleurs, nous attendons avec intérêt les résultats des travaux menés par le Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel pour proposer des moyens novateurs de régler les problèmes de sécurité aggravés par la détérioration de la situation humanitaire et économique dans la région. Nous devons également tenir compte des graves conséquences des changements climatiques dans la région, qui menacent l'accès à la nourriture et à l'eau en sapant l'activité agricole et en nuisant gravement à la santé et au bien-être des populations vulnérables. Cela provoque des conflits liés aux ressources en eau et en nourriture, ce qui entraîne des difficultés considérables pour garantir les moyens de subsistance et amplifie les effets des vulnérabilités existantes. Et comme nous l'avons entendu aujourd'hui, ce sont les femmes et les enfants qui en subissent le plus les conséquences.

Une stratégie globale et efficace de lutte contre le terrorisme dans la région doit reposer sur une compréhension approfondie des moteurs de l'extrémisme violent et de l'insécurité, ainsi que sur des approches à l'échelle de l'ensemble de la société pour s'attaquer à ces problèmes. La résilience doit être renforcée par la confiance dans les systèmes gouvernementaux et leurs institutions, conjuguée au respect des droits humains. Malte appelle les Gouvernements concernés à assurer un niveau de gouvernance et de justice digne de leur population en assurant la transition vers un régime démocratique et le respect de l'état de droit. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union africaine ont un rôle central à jouer dans ces efforts. Malte se félicite de la coopération entre la Force conjointe et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, qui soutient le respect par l'Organisation des obligations en matière de droits humains et de droit international humanitaire, sur lesquels doit reposer la conduite de toutes les opérations militaires.

Malte plaide fermement en faveur d'un renforcement du soutien apporté aux artisans de la paix en tant qu'agentes de changement dans l'élaboration des stratégies de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, y compris par le biais de dispositifs d'alerte rapide. Nous demandons que les efforts de renforcement des capacités et de protection tiennent davantage compte des questions de genre afin de permettre la participation pleine, égale et véritable des femmes à la consolidation et à la pérennisation de la paix et à la prévention des résurgences de conflits. Dans le même temps, nous continuerons à appuyer les efforts importants de coopération régionale au Sahel destinés à renforcer la sécurité et la gouvernance, fondés sur le respect des droits humains et du droit international humanitaire.

**M<sup>me</sup> Alhefeiti** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Martha Pobe et le Secrétaire exécutif Eric Tiaré de leurs exposés détaillés. Nous remercions également la Commission de consolidation de la paix de ses précieuses recommandations, notamment sur l'importance d'une approche régionale pour promouvoir la stabilité et la sécurité dans la région.

Les Émirats arabes unis estiment que la région du Sahel a de nombreux atouts pour assurer la sécurité et le développement de ses habitants. Mais y parvenir nécessitera une coordination continue et des efforts renforcés pour surmonter les difficultés nombreuses et variées auxquelles est confrontée la région, compte tenu notamment de la propagation du terrorisme sur la côte ouest-africaine et de la menace qu'il fait peser sur la paix et la sécurité régionales et internationales. Dans ce contexte, nous nous félicitons des résultats de la récente réunion des dirigeants du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et de la réunion ministérielle qui a suivi, et nous les félicitons de s'être efforcés de reformuler leur approche collective pour faire face à leurs difficultés communes, et de leur volonté partagée de surmonter les obstacles. Dans le cadre de la présente séance, je voudrais aborder quatre points importants qui sont indispensables à l'instauration d'une paix durable.

Premièrement, il importe de réaliser des progrès tangibles dans les processus de transition en cours dans divers pays de la région. Cela passe par la mise en place de processus politiques inclusifs propres à garantir la participation pleine, égale et véritable des femmes et à offrir aux jeunes la possibilité de prendre part à l'édification d'institutions conformes à leurs aspirations. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par les organisations

régionales et sous-régionales telles que l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour appuyer les processus politiques en aidant les États concernés à renforcer leur gouvernance et à revenir à des systèmes constitutionnels, tout en tenant compte des contextes propres à chaque État. Les États de la région doivent également poursuivre leur coopération et leur dialogue avec les acteurs régionaux et internationaux afin de créer des liens et de s'entendre sur les moyens de parvenir à la stabilité.

Deuxièmement, nous devons continuer à appuyer les initiatives et les mécanismes régionaux mis en place pour faire face aux menaces transnationales telles que le terrorisme et la criminalité organisée, tout en explorant les moyens de rendre cet appui plus efficace en écoutant activement les vues des dirigeants régionaux et en comprenant leurs besoins. Le renforcement de la coordination et des consultations dans le cadre de ces initiatives régionales contribuerait sans aucun doute à la mise en commun des informations et des enseignements tirés, et à garantir la mise en œuvre d'efforts conjoints et l'obtention de meilleurs résultats à différents niveaux. La Force conjointe du G5 Sahel est un dispositif indispensable qui mérite de bénéficier d'un appui continu, et le Conseil de sécurité doit examiner avec attention les meilleurs moyens de contribuer à l'efficacité et à la pérennité de ses opérations. Nous attendons également avec intérêt les recommandations du Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel. Compte tenu de la complexité des difficultés auxquelles la région est confrontée, il est primordial que la communauté internationale actualise en permanence ses méthodes pour s'adapter à l'évolution des conditions sur le terrain.

Troisièmement, nous devons nous employer à traiter les causes profondes des conflits et de l'extrémisme, dans le but de promouvoir les principes de tolérance et de coexistence pacifique. Il est donc impératif de mettre en œuvre des initiatives de développement qui réduisent les disparités sociales et économiques et répondent aux besoins de la population. Ce faisant, nous pouvons empêcher que ne se créent des vides permettant aux groupes extrémistes et terroristes de propager leurs idéologies destructrices. À cet égard, la fermeture d'environ 9 000 écoles en raison de la violence dans le centre du Sahel, signalée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), est désolante et profondément préoccupante. L'éducation est un pilier crucial pour protéger les sociétés de l'extrémisme et donner aux jeunes générations les moyens de se construire un avenir prometteur. Pour atteindre les résultats souhaités, nous soulignons l'importance d'aligner la

stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel sur les priorités et les besoins nationaux.

Quatrièmement, la crise humanitaire dans la région du Sahel exige que nous trouvions les moyens de répondre efficacement aux besoins urgents des populations. Selon l'OCHA, près de 30 millions de personnes ont besoin d'aide. Pour leur part, les Émirats arabes unis ont pris les devants en accordant plus de 600 millions de dollars aux cinq pays du Sahel au cours des cinq dernières années. Récemment, nous nous sommes aussi attelés à fournir une aide d'urgence pour faire face à l'afflux de personnes déplacées en provenance du Soudan vers le Tchad.

Enfin cinquièmement, nous soulignons qu'il faut adopter en priorité des approches plus durables pour lutter contre l'insécurité alimentaire et assurer la sécurité et la stabilité dans la région. Il s'agit notamment de continuer d'approfondir notre compréhension de la corrélation entre les changements climatiques et l'instabilité au Sahel, en particulier les effets des changements climatiques sur l'agriculture, qui sont responsables de l'insécurité alimentaire et de l'aggravation des conflits.

Nous remercions M<sup>me</sup> Diouf de son exposé, qui a mis en évidence des éléments importants ayant trait à l'action climatique dans la région. À cet égard, nous saluons les projets appuyés par le Fonds pour la consolidation de la paix, tels que le projet de la région du Liptako-Gourma au Mali, qui vise à régler les conflits liés aux changements climatiques. Nous sommes conscients qu'il importe de faire fond sur ces efforts.

**M. Ishikane** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés la Sous-Secrétaire générale Pobee, le Secrétaire exécutif du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), M. Tiaré, et M<sup>me</sup> Diouf. Je sais également gré à la Commission de consolidation de la paix de ses précieux commentaires écrits.

Le Japon est extrêmement préoccupé par la détérioration des conditions de sécurité au Sahel. La montée de la violence et les déplacements de population de plus en plus nombreux ont exacerbé les besoins humanitaires. L'insécurité alimentaire et énergétique, les changements climatiques et la dégradation de l'environnement aggravent les vulnérabilités existantes. Les efforts conjoints régionaux et internationaux revêtent une importance de plus en plus grande pour relever ces défis multidimensionnels. Le G5 Sahel reste un cadre important pour la coopération régionale, la sécurité des frontières et le développement. Le Japon se félicite de l'engagement continu manifesté au sixième sommet extraordinaire des chefs d'État du

G5 Sahel, qui s'est tenu en février, et de l'initiative prise par la Mauritanie d'assumer la présidence tournante du Groupe. Il se fait l'écho des appels lancés par le G5 Sahel au Mali pour qu'il réintègre le Groupe.

Ce cadre doit être appuyé par les acteurs régionaux et la communauté internationale. À cet égard, le Japon salue l'accord tripartite conclu entre l'Union européenne, le G5 Sahel et l'ONU, en vertu duquel la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) peut prêter main-forte à la Force conjointe du G5 Sahel. Nous saluons en outre les initiatives lancées par les partenaires régionaux pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent, telles que l'Initiative d'Accra. Le Japon se félicite de la récente nomination de M. Simão, Représentant spécial du Secrétaire général, à la tête du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Il espère par ailleurs que les recommandations formulées dans le rapport qui sera présenté par le Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel contribueront à améliorer l'action régionale et internationale conjointe, en se fondant sur une évaluation sincère des difficultés rencontrées dans la région.

En ce qui concerne les ressources prévisibles et durables nécessaires aux opérations de paix régionales, le Japon reste pleinement engagé à débattre de cette question, notamment sur la base du dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2023/328). La stabilité politique ne peut être obtenue que grâce à des institutions démocratiques résilientes et à une gouvernance responsable fondée sur l'état de droit. Le Japon appelle les autorités maliennes, burkinabé et tchadiennes à préparer des élections ouvertes à tous dans les délais impartis, un processus qui doit prévoir une participation véritable des femmes, des jeunes et des minorités. Il prend note des efforts qu'elles ont déployés jusqu'à présent et se félicite du rôle joué par d'autres partenaires, notamment la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union africaine.

Les groupes terroristes et les extrémistes violents tirent parti des fragilités de la société. Toutes les opérations de sécurité doivent adopter une approche intégrée et globale, dans une perspective à long terme, et comprendre des mesures destinées à favoriser la cohésion sociale et à remédier aux fragilités structurelles en garantissant l'appropriation locale au moyen d'un dialogue avec les dirigeants locaux et la société civile. Elles doivent également se dérouler dans le respect de l'état de droit, des droits humains et du droit international humanitaire. Le Japon salue l'action menée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et la MINUSMA pour appuyer la

Force conjointe du G5 Sahel aux fins du respect des droits humains et du droit humanitaire, du renforcement des capacités et de la lutte contre l'impunité.

Le Conseil doit demeurer uni dans son soutien à la région, compte tenu notamment de la propagation de la violence et de l'insécurité dans les régions du nord des États côtiers et, plus récemment, des conséquences potentiellement déstabilisatrices du conflit au Soudan. Comme l'a annoncé le Premier Ministre Kishida lors de sa visite au Ghana au début du mois, le Japon contribuera à la paix et à la stabilité et encouragera la croissance durable au Sahel et dans les pays côtiers voisins du golfe de Guinée. Nous restons déterminés à travailler avec la région et à appuyer les initiatives régionales.

**M<sup>me</sup> Evstigneeva** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés la Sous-Secrétaire générale Martha Pobee et le Secrétaire exécutif du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), M. Éric Tiaré. Nous avons également écouté attentivement M<sup>me</sup> Aïssatou Diouf.

Le terrorisme figure parmi les problèmes panafricains les plus urgents. En ce qui concerne la menace terroriste, c'est dans la région sahélo-saharienne que la situation est la plus complexe. Les activités subversives menées par de nombreuses milices extrémistes sur fond de crises politiques et socioéconomiques internes persistantes dans les États de la région ne font qu'aggraver la situation. Une internationale terroriste implantée dans la région sahélo-saharienne intensifie ses activités et étend sa présence géographique, ce qui constitue une menace directe pour les pays côtiers du golfe de Guinée. La zone des trois frontières entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger reste l'épicentre des tensions. C'est dans ce triangle que l'État islamique du Grand Sahara et le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans sont les plus actifs. Les problèmes les plus graves se rencontrent dans la région de Ménaka, au Mali, où les extrémistes se battent pour contrôler les axes de transport. Il est essentiel que les États de la région poursuivent leur coopération en matière de sécurité. Le 24 mars dernier, le Niger a annoncé qu'il participerait aux raids antiterroristes aux côtés des Maliens et qu'il déployait ses unités de forces spéciales contre l'État islamique du Grand Sahara dans la région de Hamarat. Les groupes signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger se joignent également à la lutte.

Nous constatons que la situation ailleurs dans la région est aussi très grave. Les activités des cellules de Boko Haram et, en particulier, de la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » exacerbent plus encore la

situation déjà précaire. La situation au Burkina Faso et au Tchad demeure extrêmement instable. À cet égard, il convient de rappeler que le niveau élevé des menaces qui pèsent aujourd'hui sur la sécurité et la stabilité dans la région sahélo-saharienne est une conséquence directe de l'intervention militaire des pays occidentaux en Libye en 2011 et de l'effondrement de l'État libyen qui s'est ensuivi.

Les tentatives de stabilisation du Sahel par la France n'ont pas non plus porté leurs fruits. Qui plus est, la menace terroriste n'a fait qu'augmenter. C'est pourquoi nous n'avons pas été surpris d'entendre de la rancœur dans la déclaration prononcée aujourd'hui par le représentant de la France. Compte tenu de l'incapacité de ce pays d'améliorer la situation dans la région et de la perte de ses positions post-coloniales, la seule solution pour lui est de rejeter la responsabilité sur autrui. L'insistance de Paris à prendre des mesures unilatérales en vue de changer le régime de Bamako continue de nuire considérablement aux efforts collectifs déployés par l'Afrique pour parvenir à la stabilité dans la région sahélo-saharienne. Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2023/328), que nous avons étudié avec beaucoup d'attention, contient des informations sur la décision de la Commission européenne de mettre fin au financement destiné au soutien logistique et opérationnel que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali fournit à la Force conjointe du G5 Sahel.

Nous comprenons les raisons du retrait du Mali du G5 Sahel et de sa force conjointe, une décision qui a considérablement réduit les capacités politiques et militaires de cette alliance. Dans de pareilles circonstances, il faut repenser l'approche de la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent. Nous sommes convaincus que les États de la région doivent jouer un rôle prépondérant dans le maintien de la paix et de la sécurité dans la région sahélo-saharienne, avec le concours efficace de la communauté internationale. Dans le même temps, il convient de noter que l'aide internationale doit être fondée sur la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, le respect de la souveraineté nationale et le principe des solutions africaines aux problèmes africains. Les États du Sahel doivent avoir la pleine maîtrise, non pas en théorie mais dans les faits, de la prise de décisions en matière de lutte contre le terrorisme, car les conditions de sécurité sont une priorité pour toutes les capitales sahéliennes. Lorsqu'une menace terroriste se présente, une réponse militaire évidente peut y être apportée, et celle-ci doit être rapide. Si un accord bilatéral entre les forces armées de certains pays est la solution la plus efficace, il ne peut qu'être soutenu. Dans une telle situation,

toutes les considérations politiques, et plus encore géopolitiques, passent au second plan.

La détermination des principales organisations régionales, l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à relever le défi de la lutte contre la menace terroriste dans la région sahélo-saharienne mérite d'être soutenue. Il est important de passer le plus rapidement possible des paroles aux actes. C'est précisément l'objectif de la décision prise à la session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CEDEAO, qui s'est tenue à Abuja le 4 décembre 2022, d'accélérer la mobilisation de 1 milliard de dollars pour mettre en œuvre le plan d'action de la CEDEAO pour la lutte contre le terrorisme pour la période 2020-2024. Le renforcement de la coordination entre les mécanismes de paix et de stabilité opérant dans la région est une priorité absolue.

La Russie continuera de participer, dans un esprit constructif, y compris en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, aux efforts collectifs visant à garantir la sécurité dans la région sahélo-saharienne. Nous continuerons également de fournir un soutien bilatéral aux États de la région, notamment en matière de renforcement des capacités des forces armées, de formation du personnel militaire et des forces de l'ordre, et d'aide humanitaire. L'ensemble de ces échanges est parfaitement légitime et très bien accueilli par les pays de la région. Nous ne sommes toutefois pas surpris par les énièmes tentatives de dénigrer l'aide que nous apportons au Mali et à d'autres pays de la région. Cela semble être devenu le thème principal des déclarations prononcées par les représentants des États-Unis au Conseil, ainsi que le sujet de prédilection des médias américains dits « libres ». Nous regrettons cependant que cela se répercute sur les États d'Afrique, dont le Mali, qui sont aujourd'hui confrontés à de graves difficultés dans tous les domaines, en particulier dans celui de la sécurité.

Malheureusement, les États occidentaux utilisent aujourd'hui tous les leviers dont ils disposent, y compris, et c'est fort regrettable, celui de l'ONU. À cet égard, nous considérons le rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'homme sur les événements survenus à Moura en mars 2022 comme une énième tentative politiquement motivée de discréditer les efforts déployés par le Mali pour lutter contre l'extrémisme. Il semble que le Haut-Commissariat, au lieu de coopérer directement avec le Gouvernement malien, de manière objective et impartiale, pour déterminer les circonstances de ce qui s'est passé à Moura, se soit docilement plié à l'exigence de certains pays qui demandaient des résultats immédiats. Cela a sans aucun doute pesé sur

la conduite de l'enquête d'établissement des faits, qui s'est appuyée sur des témoignages anonymes et sur le fameux principe du « au-delà de tout doute raisonnable ». Sans compter qu'aucun des experts qui ont élaboré le rapport ne s'est rendu en personne à Moura. J'invite mes collègues à lire attentivement les commentaires officiels du Gouvernement malien au sujet du rapport sur les événements de Moura. Je les exhorte à respecter les Maliens et à attendre les résultats de leur enquête nationale. Dans l'intervalle, nous continuerons d'apporter notre aide à Bamako sans jamais interférer dans les affaires intérieures du Mali.

**La Présidente** : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Suisse.

J'aimerais commencer par remercier la Sous-Secrétaire générale Pobee et le Secrétaire exécutif Tiaré pour leurs présentations et la Commission de consolidation de la paix pour sa contribution écrite. J'ai également écouté attentivement l'exposé de M<sup>me</sup> Diouf et noté particulièrement sa recommandation sur l'implication des communautés locales.

Nous venons de l'entendre, et nous le lisons dans le rapport du Secrétaire général (S/2023/328) : les pays du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) font face à des défis multiples, interconnectés et transnationaux. Les conflits armés, l'insécurité croissante et les impacts des changements climatiques n'en sont pas les moindres. La réponse apportée à l'insécurité dans la région, ces 10 dernières années, a été principalement sécuritaire, et en particulier militaire. Or, force est de constater que cela n'a pas suffi à réduire, ni même à contenir, la menace. Nous devons donc renforcer la stabilité en agissant sur les aspects politiques, économiques, sociaux et environnementaux dans les pays de la région. Cela nécessite une stratégie politique cohérente qui permet de concilier trois mesures clefs.

Premièrement, la résolution et la prévention des conflits doivent aller de pair. Les expériences faites sur le terrain montrent que, pour pouvoir mettre fin aux conflits armés, lutter contre le terrorisme et prévenir les extrémismes violents, nous devons examiner les causes profondes et les moteurs de la violence de façon holistique. Les jeunes doivent avoir un rôle déterminant. Ils ne sont pas simplement des sujets vulnérables à la radicalisation et au recrutement par des groupes extrémistes, mais des partenaires pour prévenir la radicalisation et lutter contre l'extrémisme violent. Les jeunes renforcent, par exemple, les capacités de résistance des communautés, facilitent la guérison post-traumatique et la réconciliation. Ils jouent également un rôle clef en matière de sensibilisation et de mobilisation des capacités locales. Cette génération dynamique et nombreuse est donc prête à agir pour un changement positif. Nous devons leur donner

les moyens et les opportunités d'assumer des responsabilités et de faire entendre leur voix.

Deuxièmement, il faut agir sur les facteurs environnementaux et climatiques qui interagissent avec la stabilité du Sahel. Les changements climatiques et les événements météorologiques extrêmes ont des répercussions importantes sur la qualité et la disponibilité des ressources naturelles. Cela s'ajoute aux effets destructeurs des conflits et à une faible capacité de résilience et de réaction d'institutions souvent fragiles. De nombreux mécanismes de résolution des conflits, de gestion de ressources naturelles et d'accueil de personnes déplacées existent au niveau local. Ces expériences locales doivent être complétées par des mesures régionales et internationales. Consciente de ce fait, la Suisse s'engage pour la résilience du secteur pastoral, entre autres au Tchad, au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Au Tchad, la Suisse appuie un programme qui contribue à retarder de trois mois le déplacement vers les zones agricoles du sud, ce qui réduit durablement les tensions entre agriculteurs et pasteurs.

Troisièmement, les droits humains et le droit international humanitaire, en cas de conflit armé, doivent être respectés, y compris pendant les opérations de sécurité, qu'elles soient menées par les forces de sécurité intérieures ou par la Force conjointe du G5 Sahel. Nous reconnaissons les progrès effectués par les membres de la Force conjointe, en étroite collaboration avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, sur la mise en œuvre du Cadre de conformité et de la politique de diligence en matière de droits humains.

Un effort collectif est nécessaire pour clarifier les contours des futures réponses aux défis qui pèsent sur la sécurité au Sahel. Nous attendons donc avec grand intérêt l'examen stratégique du Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel, présidé par Mahamadou Issoufou. La réponse aux défis réside dans la coopération et non pas dans l'isolement : les acteurs et actrices régionaux, y compris les membres du G5 Sahel, doivent agir de concert, soutenus par la communauté internationale et à l'écoute des solutions proposées localement, en particulier par la jeunesse africaine, moteur du développement du continent.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

*La séance est levée à 11 h 50.*